

Jeudi 7 septembre 2023

Annnonce de la ministre de la Culture sur l'intelligence artificielle

L'Adami se réjouit de l'annonce par Rima Abdul Malak de la création d'un groupe « culture » au sein du Conseil stratégique de l'intelligence artificielle mis en place par la Première ministre. En solidarité avec les artistes et scénaristes américains, l'Adami avait interpellé la ministre de la Culture cet été au sujet de l'inquiétude des artistes interprètes à propos de « l'IA ». Nous la remercions de la réponse apportée.

Ce groupe est une réaction positive aux questions cruciales posées par l'intelligence artificielle dans l'univers de la création artistique et dont le développement exponentiel promet un profond bouleversement de nos métiers. L'Adami est également sensible au signal envoyé par la ministre aux artistes par la décision d'intégrer Benoit Carré, auteur, compositeur, interprète, à ce groupe d'experts.

Les thèmes sur lesquels devront se pencher ce groupe, notamment la protection du droit d'auteur et des droits voisins ainsi que l'impact sur les métiers créatifs et la chaîne de valeur, correspondent aux enjeux actuels.

Il convient de rappeler que la culture a été un des secteurs les plus durement et directement impacté par l'avènement du numérique et en particulier du streaming. Il en sera de même avec l'intelligence artificielle. Nous espérons vivement qu'au sein du Conseil stratégique, le groupe Culture dispose d'une audience à la hauteur des enjeux pour notre secteur et la souveraineté culturelle européenne.

L'arrivée de l'intelligence artificielle dans nos métiers, et dans nos vies, est un fait acquis. Toute opposition frontale serait vouée à l'échec. L'ambition qui est celle des artistes est d'accompagner cette émergence en préservant les intérêts de chacun. Le rôle des pouvoirs publics sera essentiel.

Contact presse :
Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr



L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.

Conformément à la législation en matière de données à caractère personnel, vous bénéficiez de droits, dont ceux de l'accès, la rectification, la suppression de ces données, et d'un droit d'opposition à leur traitement, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Adami – 14-16 rue Ballu – 75311 Paris cedex 09.